

Les choses rapportées sur les vertus de la prière de Ghofayla et le fait que Yazid avait été conseillé de l'accomplir pour ? obtenir le pardon de Dieu, sont-elles correctes et fondées

<"xml encoding="UTF-8?">

Question



Concernant les vertus de la prière de Ghofayla, j'ai entendu dire que Yazid dit au vénéré Imam Sajjad (béni soit-il) : J'ai tué le fils du messenger de Dieu... Est-ce qu'il m'est possible de me sauver ? Le vénéré Imam Sajjad (béni soit-il), répondit : Oui ! Tu pourrais te sauver par l'accomplissement de la prière de Ghofayla. S'adressant au vénéré Imam, la vénérée Zaynab lui dit : « Es-tu en train de sauver l'assassin de ton père ? Le vénéré Imam répondit : « Je lui dis d'accomplir la prière de Ghofayla, mais il ne réussira jamais (en raison du mal au ventre), à ? l'accomplir. Est-ce cela est correct ? Où est-elle rapportée cette parole

Résumé de la réponse

Nous n'avons pas trouvé un tel hadith et même un hadith analogue ayant le même contenu, ni dans les livres de hadiths crédibles et dignes de foi, ni dans les autres livres de Riwayats. En outre, le contenu de ce pseudo-hadith peut fait l'objet de la critique, à plusieurs égards

.L'absence de proportion entre le crime et les modalités de se repentir de ce crime

.L'absence de la prise en compte du rôle de l'intention dans les œuvres

L'absence de proportion entre le contenu de ce soi-disant hadith et le rang du vénéré Imam
(Sajjad (bénis soit-il), et celui de la vénérée Zaynab (bénie soit-elle

Réponse détaillée

Parfois, les choses, en vigueur parmi les gens, sont, faussement, attribuées aux Imams Infaillibles (bénis soient-ils). La prière de Ghofayla fait parti des prières surérogatoires. Il existe plusieurs hadiths des Imams immaculés (bénis soient-ils), qui indiquent que cette prière est une recommandation (istihbâb) 1[1] et c'est pour cette raison que la plupart des jurisconsultes islamiques, aussi, ont exprimé le même avis. 2[2] La chose qui est dite dans ladite question au sujet de la vertu de cette prière n'est pas correcte. Il est à souligner qu'une telle chose ou même une chose pareille ne se trouve ni dans les livres de hadiths crédibles ni dans les autres textes. Abstraction faite de tout cela, le contenu de ce pseudo-hadith est sujet à caution, à : plusieurs égards

L'absence de proportion entre le crime et les modalités de se repentir de cet acte. L'une des choses admises entre les sages et l'un des principes reconnus, du point de la charia, consistent à ce qu'il ait une proportion entre le crime et la peine, ainsi qu'entre le crime et le repentir. A titre d'exemple si quelqu'un s'approprie le bien d'une autre personne, il doit, s'il décide de se repentir, restituer le bien à son propriétaire, ou d'obtenir son agrément et sa satisfaction. S'il a dit du mal derrière d'une autre personne, doit, s'il veut se repentir, lui demander le pardon ou d'implorer le pardon de Dieu pour elle. Si quelqu'un a déshonoré une autre personne, doit, s'il veut procéder à la repentance, lui réhabiliter son honneur. On peut énumérer beaucoup d'autres exemples en la matière. Ceci dit, dans de nombreux de cas, Dieu renonce à punir même les grands péchés, en échange d'une petite bonne œuvre de la part de Sa créature. Mais en ce qui concerne le sujet abordé dans la question ci-dessous posée, l'absence de proportion entre le crime et la peine est, tellement, manifeste qu'on ne peut y trouver aucune justification. Comment est-il possible que celui qui a ruiné Médie, la ville du prophète (que Dieu le bénisse, lui et les siens, qui a rendu licite les épouses des gens aux effectifs de son armée et qui a détruit la Maison de Dieu, soit pardonné par l'accomplissement

Dans ce pseudo-hadith, il est dit que Yazid tenta, à plusieurs reprises d'accomplir la prière de Ghofayla pour se repentir de son action abominable, mais il ne réussit pas en raison du mal au ventre. Dans les hadiths concordants et dignes de foi, il est écrit : « Dans l'accomplissement de bonnes œuvres, l'intention est supérieure à l'œuvre que l'homme a accomplie ou qui veut accomplir. 3[3] Autrement dit, si quelqu'un n'a pas les moyens ni capacités d'accomplir une bonne œuvre, mais qui a m'intention de le faire, une telle intention est supérieure à l'œuvre qu'il souhaite effectuer ; or comment se fait-il que, selon ce hadith, une personne a l'intention de se repentir, mais son intention intérieure n'est pas exaucée et ne peut pas le sauver, car il n'a pas réussi à réaliser une œuvre particulière (l'accomplissement de la prière de Ghofayla) ? Oui ! Cette possibilité existe dans le sens où certains péchés sont de nature à ne laisser aucune voie à leurs auteurs de se repentir. Comptent parmi ces péchés ceux qui relèvent de « la mauvaise invention dans la religion », 4[4] une mauvaise invention qui fait sortir du chemin du Vrai et de la Vérité, non seulement son auteur, mais aussi, un grand nombre de gens, et les fait basculer dans les ténèbres et l'oppression. L'autre question qui se pose est de savoir est-ce qu'il correct de réprimander une telle personne pour sa maladie ? Comment se fait-il que dans les autres prescriptions inhérentes au Fiqh (la jurisprudence islamique), comme le jeûne, le Hadj et... nous considérons la capacité physique comme condition préalable pour l'accomplissement de ces obligations, à tel point si quelqu'un est malade et le jeûne lui porte préjudice, non seulement, il n'a pas l'obligation de jeûner, mais aussi, il lui est interdit de le faire. Mais comment se fait-il qu'on ne pardonne pas à une personne parce qu'elle ne réussit pas à accomplir un acte recommandé (la prière de Ghofayla), en raison d'une maladie involontaire, ? causée par le mal au ventre

Dans ce pseudo-hadith, quelque chose est attribuée à la vénérée Zaynab (bénie soit-elle), qui ne correspond, absolument, pas ni à son statut ni à son rang. Selon ce pseudo-hadith, lorsque le vénéré Imam Sajjad (bénie soit-il), dit à Yazid que s'il veut se repentir de l'assassinat du vénéré Imam Hussein (bénie soit-il), cela requiert d'accomplir la prière de Ghofayla, la vénérée Zaynab, se protesta, semble-t-il, contre lui et dit : « Tu veux pardonner l'assassin de son père ? Comment est-ce possible que la vénérée Zaynab (que la paix et la bénédiction soient sur elle), proteste comme une personne ordinaire, contre son Imam, alors qu'elle est issue de la famille de la révélation et qui a, parfaitement, connaissance du rang et du statut de l'Imamat ? Parfois

l'Imam Infaillible (béni soit-il), ou l'un des Amis rapprochés de Dieu, accomplit œuvre dont l'apparence pourrait paraître contraire à la charia et à la religion. Dans un tel cas, l'objection n'est, non seulement, pas problématique, au contraire elle est permise voire encouragée. L'exemple en est l'histoire du vénéré Moïse (béni soit-il), et du vénéré Khizr (béni soit-il), où Moïse protesta contre Khizr pour avoir tué, sans raison, une personne. Mais l'objection, attribuée à la vénérée Zaynab ; contre le vénéré Imam Sajjad, est une objection contre l'un des actes du vénéré Imam, et ce alors, que premièrement, l'on peut s'attendre à ce que l'Imam infaillible invite au bien et au repentir les gens les plus cruels. Deuxièmement, l'Imam Sajjad (béni soit-il), ayant le titre et le statut de l'Imam et en qualité de la tutelle du sang de l'Imam .Hussein (béni soit-il), avait droit à pardonner son assassin

L'autre défaut constaté dans ce pseudo-hadith, c'est dans la réponse du vénéré Imam Sajjad à la vénérée Zaynab. C'est en ces termes que le vénéré Imam répond à sa tante : « J'ai dit que la prière de Ghofayla sauve Yazid, mais ne vous inquiétez pas, il ne réussira jamais à l'accomplir ! C'est une sorte d'exagération. selon ce pseudo-hadith, une personne fait une demande à l'Imam Infaillible (béni soit-il) et ce dernier l'exhorte à réaliser une œuvre dont il ne réussira jamais à l'accomplir. Si Yazid s'était, vraiment, repenti de ses actes, le vénéré Imam Sajjad aurait dû, en effet, lui donner le conseil de réaliser une œuvre qui pouvait le sauver. En outre, nous savons que Yazid n'afficha jamais les regrets quant à l'assassinat de l'Imam Hussein et de ses compagnons et il poursuivit ses crimes, dans les années ultérieures. Donc, il n'y avait pas de raison que l'Imam montre une porte de sortie et de repentir à Yazid pour le réhabiliter aux yeux de l'opinion publique, d'autant plus que ce dernier continuait de .commettre ses crimes

Le défunt Seyyed Ibn Tawous, dans son livre Falah al-Sa'el a rapporté plusieurs hadiths sur [1] les mérites et les vertus de cette prière . RF : Falah al-Sa'el, p.244, Editions : Bureau de la .propagande islamique, Qom, BI Ta

Fazel Lankarani, Mohammad Kitab al-Salat(le livre sur la prière), p.54, Qom, 408 de l'hégire [2] .lunaire

.Darul Kutub al-Islamiya, Téhéran, 1995 [3]

Majlissi, Mohammad Baqer, Bihar al-Anwar, t.69, p.216, Institut al-Wafa, Beyrouth, 1404 de [4]
.l'hégire lunaire